

«Les ministères se rendraient alors mieux compte de ce que coûtent les locaux qu'ils occupent.»⁴

1963 —Le *Comité des comptes publics* a discuté des recommandations du *Vérificateur général* sur la forme et le contenu du Budget des dépenses. Dans son troisième rapport (daté du 19 décembre 1963), le Comité s'est dit d'accord avec les améliorations proposées; l'une d'elle consistait à établir un système de facturation interministérielle des services fournis. Le Comité a toutefois précisé qu'il faudrait attendre l'implantation du système de budgétisation des programmes pour donner suite à ces recommandations.⁵

1964 —En 1964, le *Comité sénatorial permanent des finances* a présenté son rapport dans lequel on se penchait, entre autres choses, sur les recommandations de la Commission Glassco. Pour ce qui est de la recommandation visant à imputer les coûts des principaux services communs aux ministères-clients, le Comité sénatorial s'était dit d'accord avec le principe de cette recommandation, dans la mesure où son application ne nécessiterait pas la mise en place d'un système complexe ou coûteux.⁶

1966 —Dans son rapport annuel de 1966, le *Vérificateur général* a recommandé que l'on fournisse au Parlement des renseignements plus précis sur les répercussions financières des activités d'échange et de fourniture de services des ministères. On indiquerait notamment le coût des services fournis gratuitement par d'autres ministères.⁷

1966-1972—Cette recommandation a été soumise chaque année.

1970 —Dans son premier rapport de 1970-1971, le *Comité des comptes publics* a pris note de l'augmentation des loyers des locaux loués par la Couronne et a recommandé que les coûts liés au logement, aux rénovations et aux dommages soient imputés aux crédits de chaque ministère plutôt qu'aux Travaux publics. Le Comité était d'avis que cela inciterait les ministères à chercher des locaux plus modestes.⁸

1973 —Le *ministère des Travaux publics* a accepté la recommandation soumise en 1970 par le Comité des comptes publics à

⁴ Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement*, vol. 2, «Services auxiliaires du gouvernement», Ottawa, 1962, p. 59.

⁵ Canada, *Procès verbaux et témoignages* du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, fascicule n° 6, 14 novembre 1974, p. 3.

⁶ Canada, *Journaux de la Chambre des communes*, 19 décembre 1963, p. 708.

⁷ Canada, *Délibérations* du Sénat, 25 novembre 1964, p. 1191.

⁸ Canada, *Rapport du Vérificateur général à la Chambre des communes, 1966*, Ottawa, p. 181.